

Conseil Municipal
Séance publique 07/04/25

/ Délibération DEL25_04_07_8

RENOUVELLEMENT URBAIN ET COHÉSION SOCIALE. NPNRU - ZAC Marché Monmousseau Balmes -
Dénomination du nouveau parc qui relie les quartiers du plateau au parc Louis Dupic

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 35

Date de la convocation 31/03/2025

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVRARD, Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Joëlle CONSTANTIN, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Monsieur Jeff ARIAGNO, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Cyril SANTANDER, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE, Monsieur Damien MONCHAU

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Madame Sandrine PICOT, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE

Dépôt de pouvoir Madame SOUAD OUASMI **donne pouvoir à** Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN **donne pouvoir à** Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Nathalie DEHAN **donne pouvoir à** Monsieur Nicolas PORRET, Monsieur Idir BOUMERTIT **donne pouvoir à** Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir à** Madame Patricia OUVRARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir à** Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Aurélien ARNOULD **donne pouvoir à** Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Yalcin AYVALI **donne pouvoir à** Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, la Métropole de Lyon est aménageur de la Zone d'Aménagement Concertée « Marché Monmousseau Balmes », opération qui a vocation à relier les quartiers du plateau et le centre-ville. En plus d'un programme de près de 1 000 logements, le projet prévoit la réalisation de 3 équipements publics municipaux (halle du marché, création d'une crèche et reconstruction du gymnase Jacques Brel et de nouveaux espaces publics. Ainsi, la place du marché sera complètement réaménagée et un parc végétalisé linéaire d'un peu plus de 2 hectares sera créé pour relier les quartiers du Plateau au Parc Louis Dupic.

Les travaux de préfiguration du nouvel espace vert sont finalisés et une section en a été ouvert à la population. L'aménagement définitif de ce nouveau parc sera réalisé à l'horizon 2028.

Considérant l'enjeu de la place de la nature en ville, du rôle de la biodiversité et de la réflexion autour de la fertilisation naturelle des sols développés dans le cadre du projet plateau fertile, il est proposé de dénommer ce nouveau parc « Ana Maria Primavesi ».

Ana Maria Primavesi est une ingénieure agronome, née en 1920 en Autriche, et décédée en 2020, à près de 100 ans. Elle a vécu une très grande partie de sa vie au Brésil où elle a été enseignante à l'université fédérale de Santa Maria. Elle est notamment reconnue pour son travail sur les pratiques de l'agroécologie, qui visent à ré-insuffler les connaissances de l'écologie scientifique dans la production agricole. A contre-courant des modèles d'agriculture productiviste, elle a œuvré pour une vision où l'agriculteur ne prétend pas dominer la nature ou l'exploiter sans limite, mais au contraire apprend à mieux l'utiliser, à travailler avec, et non contre. La place de la biodiversité, notamment dans le sol joue un rôle prépondérant dans son modèle.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2121-30 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, les noms à donner aux rues, voies et parcs publics ;

Considérant les enjeux relatifs à la place de la nature , à la biodiversité, à la végétalisation présents dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine ;

Le Conseil municipal,
Le rapport de Monsieur MILLET, entendu

après en avoir délibéré,

A la majorité,

DÉCIDE

- Dénommer le nouveau parc qui relie les quartiers du plateau au centre ville "Ana Maria PRIMAVESI".

Par délégation du Maire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Le secrétaire,

Monsieur Nicolas PORRET